

GESTION DE L'EAU

Réseau des eaux pluviales : ici commence la mer

Publié le 06 juin 2023

Les communes de Châteauroux Métropole sont équipées de réseaux d'assainissement dit "séparatif", car les eaux usées et les eaux pluviales sont collectées par deux réseaux bien distincts. Les eaux de pluies qui ruissellent sur les voiries et les toitures sont collectées, canalisées dans un réseau souterrain, puis rejetées au milieu naturel (souvent un cours d'eau), sans passer par une station d'épuration.

Sur le domaine public ou au sein des propriétés privées, de mauvaises pratiques peuvent :

- diminuer les capacités d'absorption du réseau d'eaux pluviales, augmentant ainsi le risque d'inondation ;
- Nuire au milieu naturel par le déversement de substance ou matière polluantes.

Nous sommes tous concernés, que cela soit pour limiter les risques d'inondations ou pour préserver notre environnement, particulièrement sensible en période de sécheresse.

Ci-dessous une liste non exhaustive de comportement pouvant faire l'objet d'amende ou de poursuites judiciaires, et qui ont été constatés sur le territoire de Châteauroux Métropole :

- déposer de manière volontaire ou involontaire des déchets sur les trottoirs, la voirie, ou dans les avaloirs des eaux pluviales (mégots de cigarettes, sacs de déjection canine, couche bébé, ordinateur, enjoliveurs, etc.).
- Dépôt de laitance de ciment durcie dans le réseau ;
- Déversement de peinture dans des grilles d'avaloir ou au caniveau ;
- Déversement d'huile de friture et restes alimentaires dans une grille d'avaloir ;
- Nettoyage de véhicules ;
- Rejet dans un ruisseau de solvant et d'huiles moteur depuis une propriété privée, via le réseau des eaux pluviales ;
- Déversement de peinture dans les regards de gouttières en domaine privé ;
- Déversement sans filtration des résidus de ravalement de façade ou de béton désactivé dans le réseau des eaux pluviales;
- Raccordement d'évacuations d'eaux usées au réseau d'eaux pluviales ;

Que l'on soit particulier ou professionnel, nous sommes responsables de nos déchets jusqu'à leur prise en charge. Pour chaque déchet, une filière d'élimination ou de valorisation existe.

Un doute ? Une question sur l'élimination ou la valorisation des déchets ? [Retrouvez toutes les informations en ligne.](#)

CHÂTEAURoux MÉTROPOLe

Hôtel de ville
CS 80509
36012 Châteauroux Cedex
Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 17h.